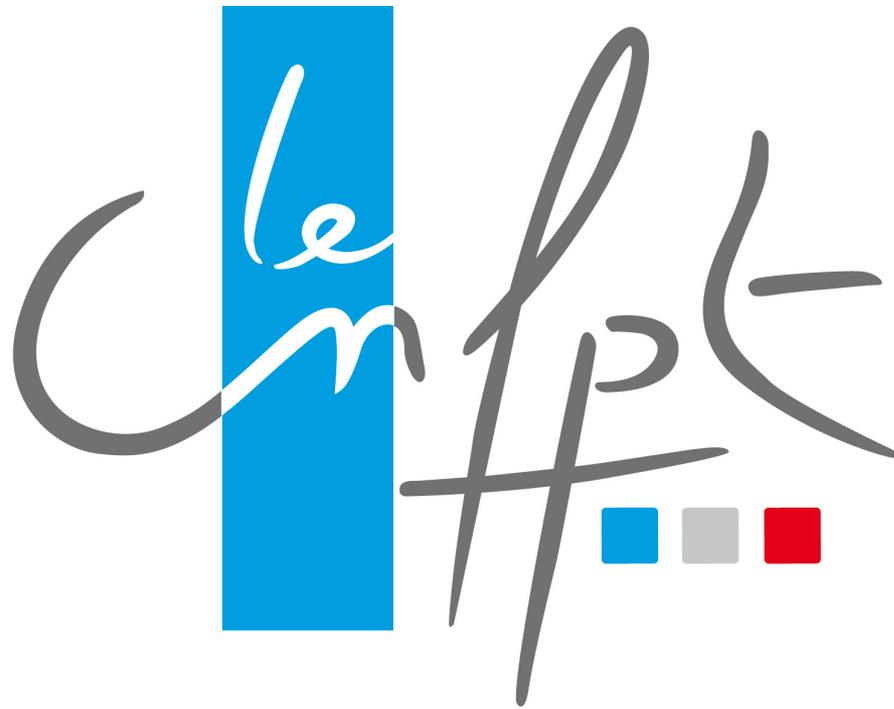


le  
n  
#pt



**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

# Tronc commun : consignes



- Les élus d'une intercommunalité s'interrogent sur l'opportunité de porter un projet d'énergie et d'y associer leurs habitants. Ils souhaitent savoir quelles sont les possibilités de montage juridique et financier, les ressources à y consacrer, les retombées économiques, la bonne échelle territoriale... L'objectif de la mise en situation est de construire des scénarii à proposer lors d'un conseil intercommunal.
- 4 cas pour 4 groupes
- 45' de préparation
- 30' de passages : 15' de présentation et 15' de questions des élus

# Cas 1 :



- **Territoire désindustrialisé depuis les 80's**
- **Un projet d'envergure d'éolien de 10 MW sur des terres communales**
- **Plusieurs développeurs ont démarché la collectivité. L'un a installé un mât de mesure avec une première délibération de la collectivité**
- **En attente des résultats de l'étude de vent (tout début du développement) mais des rumeurs circulent déjà...**
- **Une refonte intercommunale : constitution d'une grande aggro, le projet est situé au centre.**
- **Une association d'opposants (riverains) s'est créée**
- **Un conseil de développement actif**
- **Un élu à la transition énergétique peu convaincu par le participatif mais un élu au développement économique très moteur**
- **Déjà des infrastructures sur le territoire : un CET et une autoroute**
- **Un bon réseau d'ESS tourné essentiellement vers l'agriculture paysanne**

## Cas n° 2

- **Un PCAET en cours d'élaboration. Pas encore de réelle politique énergétique territoriale.**
- **Les élus souhaitent un lancement de dynamique à peu de frais. Ils ne veulent pas porter et n'ont pas de budget mais du foncier (toitures communales)**
- **Un chargé de mission « énergie » débordé et un chargé de mission « démocratie participative » volontaire**
- **Pas d'association ni de réseaux d'ESS. Pas d'habitants a priori intéressés ni sensibilisés**

## Cas n° 3

- **Une SEM régionale pourrait porter un projet de pv au sol de 5 MW (5 millions d'euros d'investissement). La SEM régionale est ouverte à tout type de montage**
- **La collectivité locale « accueillante » voit ce développeur public avec suspensions. Pour elle la priorité sont les retombées économiques locales et la pédagogie pour les citoyens**
- **Des associations existent mais aucune encore sur la transition énergétique**
- **Une population en moyenne issue de CSP+**

## Cas n° 4



- **Agglomération urbaine dense**
- **Un PCAET mais sans action volontaire sur les ENR. Des élus dont ce n'est pas la priorité.**
- **Un bailleur social motivé pour solariser son patrimoine bâti (2 MWc de potentiel)**
- **Une association locale pour la transition énergétique souhaite porter un projet citoyen sur 3 premières toitures privées et qui cherche le soutien de leur collectivité**
- **D'autres gros gisements solaires en toitures publiques et sur sites pollués.**